

DECLARATION EN MATIERE DE STRATEGIE ERASMUS

Le Lycée Horticole et Rural Privé du Haut-Nivernais dispense des formations de la 4ème au BTSA. Il s'agit d'un établissement d'enseignement agricole privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture qui est situé en zone rurale avec un recrutement régional, voire supra-régional.

Les filières d'enseignement proposées concernent les services aux personnes et aux territoires, l'aménagement paysager et la vente en animalerie. Les deux premiers domaines sont dispensés jusqu'au Baccalauréat Professionnel, le dernier jusqu'au BTSA Technico-Commercial.

Notre établissement a une tradition d'éducation à la mobilité au travers de ses actions à l'international (voyages d'études et échanges en Guyane, Italie, Espagne, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Portugal et Angleterre).

Aujourd'hui, le programme ERASMUS PLUS constitue une nouvelle étape de développement à l'international dans un cadre institutionnel.

Sur la base de critères de proximité géographique, de représentativité de marché et de relations fournisseurs-distributeurs, nous mettons en place dans le cadre des activités commerciales de notre animalerie pédagogique, des partenariats avec des entreprises du marché de l'animalerie et de l'élevage qui nous apportent :

- des opportunités de stage et de formation
- un soutien logistique et technique dans le cadre de notre formation,
- un réseau ouvert à l'international par le biais de leurs implantations étrangères.

Nous nous appuyons sur les réseaux de nos partenaires pour favoriser le placement de nos étudiants à l'international.

Nous contractons avec des établissements de formation partenaires dans ces mêmes pays, sur la base de critères de niveau d'étude (bac +2) et de similitude de contenus de formation liés au marché des animaux de compagnie et de l'élevage.

Le choix de notre espace d'ouverture internationale peut être vaste car il correspond aux marchés d'implantation de nos entreprises partenaires.

Nous avons des possibilités de placement en Europe, grâce à nos entreprises partenaires, et notamment dans des pays leaders sur les marchés de l'animal de compagnie et d'élevage (Royaume-Uni, Allemagne, Espagne, Finlande, Pologne...)

Par ailleurs nous pouvons aussi, à plus long terme et en fonction de notre développement et de nos partenaires, saisir l'opportunité, que nous offrent certains marchés de pays émergeant sur le secteur professionnel de l'animalerie et de l'élevage, en Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada), en Amérique du Sud (Brésil, Argentine) et en Asie (Chine, Japon).

Dans le but de renforcer l'identité européenne et, au delà de l'UE, l'esprit d'ouverture de nos étudiants et personnels, nos objectifs prioritaires sont :

- de proposer à nos étudiants des opportunités de mises en situation professionnelle lors de stages en entreprise à l'étranger, de favoriser leur ouverture linguistique, socioprofessionnelle et culturelle par le biais d'échanges avec d'autres établissements, et par réciprocité, permettre l'accueil en stage ou dans notre formation, d'étudiants d'établissements partenaires,
- de permettre à nos personnels, en lien avec notre plan de formation, de se perfectionner dans les domaines professionnels, d'échanger avec des collègues d'autres pays sur leurs pratiques professionnelles, de s'ouvrir culturellement et sur le plan linguistique à d'autres systèmes éducatifs.

Nous envisageons de nous inscrire au réseau PLOTEUS afin de mettre en avant la diversité de notre contenu pédagogique dans le cadre de la coopération européenne et internationale.

Nous comptons exploiter les liens historiques que nous avons pu établir avec certains établissements britanniques en vue d'élargir nos possibilités de projets de coopération.

Dans le cadre de notre convention de partenariat, nos sociétés partenaires implantées à l'international s'engagent à partager leurs réseaux professionnels et leurs contacts avec des

établissements locaux de formation.

Nous assistons de nos jours à une internationalisation croissante de l'enseignement supérieur où la nécessité de bâtir des relations européennes et internationales est devenue stratégique pour adapter concrètement les contenus pédagogiques à la demande des entreprises multinationales, à la recherche de profils toujours plus qualifiés. Nous souhaitons donc développer des partenariats constructifs et durables avec des établissements étrangers afin d'échanger nos forces et ainsi générer une valeur ajoutée à nos outils pédagogiques pour ainsi valoriser les possibilités que peuvent offrir la mobilité et les coopérations transnationales, à savoir :

- l'enrichissement des connaissances et compétences des candidats qui bénéficieront, par le biais du portfolio

EUROPASS, d'une plus grande reconnaissance à l'échelle européenne.

- le renforcement de l'identité européenne de nos apprenants et personnels,

- la promotion professionnelle et éducative ainsi que l'expérience humaine pour tous les candidats aux mobilités.

Nos étudiants renforceront leur potentiel linguistique, véritable valeur ajoutée dans leur spécialité technico-commerciale qui les rendra plus compétitifs sur un marché du travail internationalisé. Nos personnels auront une connaissance plus pointue du domaine professionnel dans lequel ils évoluent, ce qui contribuera à améliorer la pertinence de notre formation, la rendant plus attractive. Cela nous permettra de développer et d'assurer la pérennité de la formation en augmentant notre potentiel de recrutement.

A une échelle plus régionale, notre établissement bénéficiera d'une image de marque reconnue et constituera un pôle de formation attractif dans le domaine commercial des animaux de compagnie et d'élevage. Travaillant déjà en partenariat avec des groupes commerciaux à implantation locale, nous pourrons ainsi accentuer notre coopération et développer des liens forts avec les responsables régionaux de ces entreprises partenaires. Par des actions conjointes, nous favoriserons le développement du territoire conformément aux missions de l'enseignement agricole.

Dans une vision à moyen terme, la réforme destinée à mettre en adéquation le cycle BTS avec les autres cycles de l'enseignement supérieur, devrait favoriser une continuité de cursus pour nos étudiants et nous ouvrir de nouvelles perspectives en matière de transfert de crédits E.C.T.S. A cet effet, nous envisageons, dans les limites de la réforme, la mise en place d'une Licence Pro.

Ce programme ERASMUS PLUS, au travers des expériences vécues avec nos partenaires (écoles ou entreprises), nous permettra également d'échanger nos points de vue et nos pratiques, ce qui nous aidera à l'avenir à mieux gérer notre structure et à réduire les coûts liés aux mobilités. Pour nos étudiants, ce sera un moyen complémentaire d'acquérir la capacité d'être réactifs et flexibles face à de nouvelles configurations où le jeu concurrentiel est devenu intense.